



RECU EN PREFECTURE

Le 02 octobre 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190919-D0057970-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 19 septembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### *Étaient présents :*

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 30), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 11), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 20), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 11), M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 20), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

#### *Secrétaire :*

M. Patrick BONTEMPS.

#### *Absents :*

Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

#### *Procurations de vote :*

M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 39), Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Pascal CURIE à M. Eric ALAUZET, Mme Myriam EL YASSA à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN, M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Philippe GONON à Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 30), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 19 incluse).

**OBJET :** 30 - Vie Associative - 2<sup>ème</sup> attribution de subventions 2019

Délibération n° 2019/005797

## Vie Associative

### Deuxième attribution de subventions 2019

**Rapporteur : Mme ROCHDI, Conseillère Municipale Déléguée**

	Date	Avis
Commission n° 7	05/09/2019	Favorable unanime

#### 1 - Contexte

Le service Vie Associative a pour mission d'apporter son soutien aux associations bisontines par le versement de subventions.

Ces subventions concernent, pour la plupart, une aide au fonctionnement général. Quelques projets peuvent également être soutenus.

Les associations financées ne relèvent pas d'une compétence spécifique, sauf si elles ont été récemment créées ; dans ce cadre, elles peuvent recevoir une aide au démarrage.

#### 2 - Deuxième attribution de subventions 2019

Pour cette 2<sup>ème</sup> attribution des subventions de fonctionnement 2019, les dossiers de demande de subvention étaient à déposer avant le 20 juillet 2019.

En fonction des demandes reçues ultérieurement, une 3<sup>ème</sup> attribution de subventions sera proposée lors d'un Conseil Municipal ultérieur.

Pour rappel, 148 700 € ont déjà été attribués aux associations en 2019 réparties de la manière suivante :

- 60 000 € au Comité des Fêtes, afin de permettre notamment l'organisation du carnaval de Besançon les 6 et 7 avril 2019 (décision du Conseil Municipal du 17 janvier 2019),
- 88 700 € à 30 associations (décisions du Conseil Municipal du 4 avril 2019), dont une subvention de 500 € attribuée au Comité de quartier des Prés de Vaux et une subvention de 10 000 € attribuée au Comité de quartier de Saint-Claude, subventions qui font l'objet de compléments dans la présente délibération.

Il est proposé d'allouer, dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> attribution 2019, **13 subventions**, pour un montant total de **36 328 €**, aux associations suivantes :

	Nature activité	Versement 2018	Proposition 2019
<b>ANIMATIONS DE QUARTIER</b>			
Commune libre de Saint-Ferjeux	Organisation de manifestations et de fêtes dans le but d'offrir un cadeau de Noël à 700 personnes âgées	6 500 €	6 500 €
APIM	Création et diffusion du journal de quartier de Montrapon	2 000 €	2 028 €
Comité de quartier des Prés de Vaux	Animation quartier des Prés de Vaux, animations culturelles sportives et de loisirs	1 000 €	500 € (500 € votés en 1 <sup>ère</sup> attribution)
Comité de quartier de Saint-Claude	Animation du quartier St-Claude, animations culturelles sportives et de loisirs	14 500 €	5 000 € (10 000 € votés en 1 <sup>ère</sup> attribution)
Des Racines et des feuilles	Soutien à la parentalité, ateliers de français sociolinguistique, ateliers et activités autour de la citoyenneté, sorties, accompagnement scolaire	8 828 €	6 000 €
Tambour Battant	Animation du quartier Battant : actions sociales et de convivialité, activités culturelles et éducatives	1 500 €	1 500 €
<b>SOLIDARITÉ CIVISME</b>			
Récidev	Sensibilisation au développement durable, éducation à la citoyenneté et solidarité internationale	1 500 €	2 000 €
UFC Que choisir	Défense des consommateurs	1 800 €	1 800 €
France Bénévolat	Promotion du bénévolat et création de liens entre les bénévoles potentiels et les associations	800 €	800 €
PARI	Intégration des enfants et des jeunes dans la vie sociale (scolaire, familiale, professionnelle), notamment sur le quartier de Planoise	6 000 €	9 000 €
Créa'So Association Créatrice de Lien social	Création de projets locaux et participatifs afin de favoriser la cohésion sociale et l'amélioration de la vie quotidienne	0 €	500 € (aide au démarrage)
<b>CULTURE LOISIRS</b>			
La voie des Fleurs	Développement et promotion de l'art floral japonais et occidental	200 €	200 €
Comité de gestion des biens sociaux du CE Rhône-Poulenc	Bibliothèque de la Rhodiaceta	500 €	500 €

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 36 328 € sera prélevée sur la ligne chapitre 65.025/6574 CS 47082.

Concernant le Comité de quartier St-Claude, la subvention versée s'ajoute à une première subvention de 10 000 € attribuée lors de la première attribution 2019 (cf. délibération du Conseil Municipal du 04/04/2019) et à une mise à disposition de locaux\* ; un avenant à la convention de partenariat est donc établi pour 2019 avec l'association.

*\* La Ville de Besançon met à disposition du Comité de Quartier de Saint-Claude des locaux situés au 5 rue Jean Wyrsch à Besançon, dont la valorisation annuelle est estimée à 15 298 €.*

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- d'attribuer 13 subventions d'un montant total de 36 328 €, dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> attribution des subventions 2019,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à intervenir avec le Comité de quartier St-Claude.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0